

Le Département des Yvelines lance la concertation pour la construction d'un collège innovant

En partenariat avec la Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Yvelines (DSDEN), la Délégation académique au numérique éducatif (DANE), et avec le soutien d'un groupe reconnu de spécialistes de la pédagogie animé par Jérôme Saltet et André Giordan, le Département des Yvelines a lancé le processus de concertation préalable à la construction d'un nouveau type de collège.

« Nous avons réalisé que, chargé depuis 1982 de la construction des collèges et, plus récemment, de leur équipement numérique, le département avait la possibilité d'apporter une contribution décisive aux innovations pédagogiques, en construisant un établissement d'une conception différente qui offrira la possibilité de développer des pratiques d'enseignement nouvelles, adaptées aux besoins des jeunes et aux technologies du XXI^e siècle. » a déclaré Pierre Bédier, président du Conseil départemental des Yvelines.

Cet établissement expérimental, dont l'entrée en service est prévue pour la rentrée scolaire 2019, sera situé dans le quartier du Val Fourré à Mantes-la-Jolie, en zone d'éducation prioritaire (REP+). « Nous avons pensé que la portée de cette expérimentation, et en particulier l'évaluation de ses bénéfices pour les élèves, serait d'autant plus grande qu'elle interviendrait dans une zone socialement difficile. » a poursuivi M. Bédier.

Un groupe de projet, constitué entre le Département des Yvelines, la mairie de Mantes-la-Jolie, l'Education nationale et des personnalités qualifiées, a engagé le 16 mars 2016 un processus de concertation avec les futures équipes pédagogiques de l'établissement ainsi qu'avec les parents d'élèves concernés afin d'intégrer les préoccupations de l'ensemble des parties prenantes.

« Au nom de la communauté éducative toute entière je me réjouis de cette initiative. Le collège innovant offrira, grâce à une organisation spatiale originale et à des équipements numériques puissants, un cadre propice au développement d'une pédagogie fondée sur le désir d'apprendre et centrée sur l'acquisition, à un rythme adapté à chaque élève, des savoirs essentiels. » a ajouté M. Serge Clément, Inspecteur d'académie des Yvelines.

Le collège innovant de Mantes-la-Jolie offrira une capacité d'accueil de 600 places et permettra la fermeture de deux établissements plus anciens situés à proximité. Il représente pour le département des Yvelines un investissement de 24 M€ et s'inscrit dans la politique du département visant à renforcer l'effort d'investissement de la collectivité départementale en faveur des jeunes et des établissements scolaires.

Jérôme Saltet, fondateur et président du groupe de concepts éducatifs et de presse pour les jeunes publics Play Bac, et André Giordan, ancien directeur du laboratoire de didactique et d'épistémologie de l'université de Genève, sont notamment les coauteurs de « Apprendre à Apprendre » (Librio 2007) et de « Changer le Collège c'est possible » (Oh! Editions 2010)

CONTACT PRESSE : Alexia Borras – Tél. : 06 65 72 86 35 - aborras@yvelines.fr

